



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification

Téléphone: + 49 (0) 228 815 2800
Fax: + 49 (0) 228 815 2898/99
Courriel: secretariat@unccd.int

Discours d'ouverture

Séances de dialogue ouvert

***Madame Monique Barbut, Secrétaire exécutive de la Convention
des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)***

Ordos, le 9 septembre 2017 à 10h00



Collègues et amis,

Les Parties à la Convention ont fait un choix judicieux lorsque, en 1997, ils ont demandé aux organisations de la société civile d'organiser des séances de dialogue ouvert. A l'époque, ces séances étaient expérimentales et se tenaient dans le cadre des processus multilatéraux. Mais elles sont devenues une caractéristique particulière des débats de la Convention. C'est SEULEMENT lors de la dernière session – qui s'est tenue à Bonn en mai 2017 – que les Parties à la Convention sur le Climat ont convenu d'essayer de reproduire notre succès.

Il a toujours été dans notre logique que les Gouvernements peuvent faire beaucoup. Mais ils ne peuvent pas tout faire. Et ils ne peuvent pas le faire seuls. Un engagement significatif avec la société civile est, à tout le moins, au service d'intérêts éclairés.

Tous ceux qui peuvent jouer un rôle sont invités à faire partie de la solution aux problèmes de la dégradation des terres et de la sécheresse. Et ce ne sont pas seulement les ONG environnementales habituelles qui devraient être à la table



des discussions. En s'attaquant à la dégradation des terres et en s'assurant – ensemble – de la bonne mise en œuvre de la présente Convention, nous pouvons aider à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire, à gérer l'urbanisation non-planifiée et les migrations forcées, à stabiliser les communautés en conflit, et à lutter à la fois contre le changement climatique et contre la perte de biodiversité. Cela devrait susciter le vif intérêt d'un très grand nombre de groupes.

Et je pense que vous verrez qu'au cours du dernier exercice biennal, la communauté des organisations de la société civile, par le biais de son panel, a apporté une contribution précieuse.

En particulier, j'ai été impressionnée - et je tiens à le souligner – par l'attention et le dévouement des organisations de la société civile en matière de droit foncier. Le dialogue des organisations de la société civile lors du Segment de Haut Niveau la semaine prochaine se concentrera sur cette thématique, en tenant compte de la perspective de genre.



Et comme la société civile le souligne souvent, le droit foncier représente un problème dont nous sommes tous conscients, mais que personne ne veut évoquer. Mais voilà, il se trouve que l'on en parle de plus en plus. Et si l'on veut réussir à mettre en œuvre la Convention, c'est un sujet que nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer.

Le travail entrepris par le panel des organisations de la société civile, avec le soutien d'experts externes, a permis d'arriver à la conclusion suivante : la protection des droits des populations locales à accéder à la terre sera un élément fondamental à prendre en compte dans vos efforts pour atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres. Les investissements, les biens, et la gestion à long terme de la terre augmenteront si les utilisateurs de la terre savent que le droit foncier est garanti et que l'accès aux terres est sécurisé.

Les ONG qui travaillent en étroite collaboration avec les communautés locales peuvent constituer un pont entre les Gouvernements et les populations locales, et effectuer ainsi un travail de diffusion des connaissances et de sensibilisation sur le sujet. Après cette session, près de 500 organisations de la société civile



auront reçu une accréditation auprès de la Conférence des Parties. Et pourront nous aider si nous le leur demandons.

Déjà, avec le soutien du Mécanisme mondial et de nombreux pays qui établissent des cibles volontaires pour la Neutralité en matière de Dégradation des Terres, les séances ouvertes de dialogue sont devenues partie intégrante des plans nationaux pour atteindre la Neutralité en matière de Dégradation des Terres.

À mesure que nous entrons dans la phase de mise en œuvre, et avec un Cadre Stratégique révisé qui sera bientôt mis en place, ce partenariat pratique peut aller plus loin. Il comprend un énorme potentiel. Mais l'exploitation de ce potentiel dépend de vous!

Je veux terminer en remerciant les organisations de la société civile pour leur engagement dans ce processus. Et pour leur détermination à mettre les questions de fond sur la table.



Je tiens également à souligner que cette séance de dialogue et le travail des organisations de la société civile au cours des deux dernières années ont été rendus possibles grâce au soutien des Gouvernements de la Suisse, de la Chine et de la Turquie. Je les remercie sincèrement de leur soutien financier.

Une partie importante de cet investissement a été dédié à la Conférence Desertif'Actions des groupes de la société civile, qui s'est tenue à Strasbourg en juin 2017. La conférence a été organisée par la ville de Strasbourg et les associations CARI et Climate Chance.

*Ses résultats ont défini notre thème pour les Séances de dialogue ouvert d'aujourd'hui : **le Climat et la Terre**. Je sais qu'il s'agit d'une thématique qui nous concerne tous profondément.*

Je vous souhaite un dialogue fructueux et constructif.

Je vous remercie.